

## Services de garde

### Médecins (nuits et week-end)

#### Juin

Du mardi 1er au vendredi 4 : SOS 92.  
 Samedi 5 et dimanche 6 : Dr Biro.  
 Du lundi 7 au vendredi 11 : SOS 92.  
 Samedi 12 et dimanche 13 :  
 Dr Thong N'Guyen.  
 Du lundi 14 au vendredi 25 : SOS 92.  
 Samedi 26 et dimanche 27 :  
 Dr Thong N'Guyen.  
 Lundi 28 au dimanche 30 : SOS 92.

#### Coordonnées

Docteur Thong N'Guyen :  
 01 46 55 05 65  
 Docteur Biro :  
 06 60 63 00 35  
 SOS 92 : 01 46 03 77 44

#### Juillet et août

*Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Amicale des Médecins de Montrouge au 01 46 57 07 90.*

### Composez le 15

Votre cas ne relève pas nécessairement des urgences hospitalières ! Composez le 15 : en quelques minutes, vous bénéficiez d'un conseil médical et d'une orientation vers la structure la plus appropriée à votre état : le SMUR en cas d'urgence vitale, un médecin ou un cabinet de garde, une ambulance, un établissement recevant les urgences, etc.

### Pharmaciens

#### Juin

Dimanche 6 : JACQUEMART  
 (34, avenue de la République)  
 Dimanche 13 : BERTAULT-LECHARTIER  
 (47, avenue de la République)  
 Dimanche 20 : PREVOST  
 (104, avenue Henri Ginoux)  
 Dimanche 27 : SENANT  
 (128, avenue de la République)

#### Juillet

Dimanche 4 : TUFFIER  
 (151, avenue de la République)  
 Dimanche 11 : AJAMI  
 (6 place Jean Jaurès)  
 Mercredi 14 : CHANTRY  
 (31, rue Carvès)  
 Dimanche 18 : MESTIRI  
 (9, avenue de la Marne)  
 Dimanche 25 : DO  
 (111, avenue Verdier)

#### Août

Dimanche 1er : TUFFIER  
 (151, avenue de la République)  
 Dimanche 8 : NGUYEN  
 (131, avenue Jean Jaurès/12, rue Jules Guesde)  
 Dimanche 15 : MESTIRI  
 (9, avenue de la Marne)  
 Dimanche 22 : DUONG  
 (117, avenue Aristide Briand)  
 Dimanche 29 : MOURIER-FECELLE  
 (52, avenue Henri Ginoux)

## Adresses et numéros utiles

### La Mairie à votre service

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h. Tél. : 01 46 12 76 76.

### Numéros d'urgence

- *Police Secours* : 17.
- *Pompiers* : 53, rue de la Vanne – Tél. : 01 58 07 05 28 – Appel secours : 18 ou 01 46 56 18 18.
- *SAMU et Médecins de garde* : composez le 15.
- *Urgences dentaires* : 01 47 78 78 34 (dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 17h).
- *Secouristes Croix-Rouge* : 01 46 57 95 30.
- *Commissariat de Police* : 32, avenue de la République – Tél. : 01 46 56 34 00.
- *Gendarmerie* : 5, rue Gabriel Péri – 92320 Châtillon – Tél. : 01 46 57 22 22.
- *Police Municipale* : 69, avenue de la République – Tél. : 01 46 56 92 92.
- *Carte bancaire – Vol/Perte* : 0892 705 705.
- *Chèques – Vol / Perte* : 01 42 41 22 22.
- *EDF-GDF* : Electricité : 0810 333 292 – Gaz : 0810 433 292.

### Adresses utiles

- *Préfecture* : 177, avenue Joliot Curie - 92000 Nanterre – Tél. : 0821 80 30 92 (0,12 € TTC/min).
- *Sous-Préfecture* : 99, avenue du Général de Gaulle - 92160 Antony – Tél. : 01 56 45 38 00.
- *Impôts* : 18, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge – Tél. : 01 55 58 24 00.
- *Sécurité Sociale* : 16, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge – Tél. : 01 55 58 13 60.
- *Allocations familiales* : 7, rue Gervais - 92245 Issy-les-Moulineaux – Tél. : 01 46 48 54 22.
- *OPHLM* : 18, avenue Emile Boutroux - 92120 Montrouge – Tél. : 01 55 58 17 00. Accueil du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
- *Centre Médico-Social* : 5, rue Amaury Duval - 92120 Montrouge – Tél. : 01 46 12 74 09.
- *Piscine Municipale* : 91, avenue Henri Ginoux - 92120 Montrouge – Tél. : 01 46 12 76 89.
- *Centre d'Information et d'Orientation* : centre administratif (place Emile Cresp) – Tél. : 01 46 57 24 75.
- *ANPE* : 5, rue Théophile Gautier - 92120 Montrouge – Tél. : 01 46 56 02 02.
- *Mission Locale* : 131, rue Maurice Arnoux - 92120 Montrouge - Tél.: 01 42 53 50 42. Accueil des 16/25 ans du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

### Enquêtes

L'INSEE réalise actuellement des études sur l'emploi et l'organisation du temps de travail (toute l'année), les CDD-CDI-Intérim (jusqu'au mois de septembre), les loyers et charges (en juillet) et la famille (de juillet à décembre). Certaines familles montrougiennes recevront donc la visite d'un collaborateur INSEE ; celui-ci sera muni d'une carte officielle l'accréditant. *Plus de renseignements au 01 30 96 90 00.*

### Bureau de poste Vache noire

Du 19 juillet au 28 août, le bureau de poste situé place Jules Ferry sera ouvert de 8h30 à 18h30.

### Réouverture du cabinet

Docteur Niaudet  
 13, rue d'Estienne d'Orves  
 Tél. : 01 47 35 39 81.

### Erratum

Pour joindre Mme Clery-Imbert, psychologue, composez le 06 15 55 18 67

## ■ Idée pour vos week-ends d'été 20 hectares d'espaces verts pour les Montrougiens !

La Ville est propriétaire d'un parc à Egly dans l'Essonne, à environ 30 km d'ici. Durant l'année, le Centre de Villelouvette est réservé aux petits Montrougiens du centre aéré ; par contre, les dimanches 4, 11, 18, 25 juillet et les 5 et 12 septembre, Villelouvette est ouvert à tous les Montrougiens (sous réserve de modification). Vous pourrez vous y promener et même y pique-niquer !  
*Plus de détails sur les conditions d'accès au 01 46 12 73 00.*

## ■ « Check-list »

### Préparez votre départ en vacances

#### Votre passeport est-il à jour ?

Il faut compter en général trois semaines pour obtenir son passeport, mais à l'approche des vacances, ce délai tend à augmenter... Ainsi, n'attendez pas et rendez-vous muni des pièces nécessaires au service Etat Civil au Centre administratif (place Emile Cresp) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h.

*Renseignements au 01 46 12 73 30.*

#### Etes-vous prêt à prendre la route ?

Vous utilisez votre véhicule tous les jours, mais, avant tout long trajet, il convient de vérifier son état général (freins, pneus, niveaux, etc.) ; profitez-en pour contrôler les sièges-auto de vos enfants (fixations, etc.).

## ■ Les prêts-à-poster personnalisés par Moebius

Ces enveloppes sont vendues au tarif normal, à l'instar des « Prêts A Poster » traditionnels, dans les trois bureaux de poste de Montrouge.

- 16 avenue Verdier,
- Place Jules Ferry,
- 48 avenue de la Marne.

D'une manière générale, une fois sur la route, respectez le code de la route pour votre sécurité et pas seulement pour éviter les contraventions ! De plus, n'hésitez pas à vous arrêter quelques minutes toutes les deux heures.

### Votre habitation est-elle surveillée en votre absence ?

La Police Nationale renouvelle tous les étés l'opération « tranquillité vacances ». En juillet et août, des policiers patrouillent aux alentours de chez vous une à deux fois par semaine pour s'assurer que rien d'anormal ne se passe. Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de remplir un formulaire (date des vacances, adresse du domicile, personne à prévenir en cas de problème, etc.) au commissariat de Police (32, avenue de la République – Tél. : 01 46 56 34 00).

- Plus votre maison paraît habitée, mieux c'est : demandez à un ami d'ouvrir de temps en temps pour montrer qu'il y a du va-et-vient et de retirer votre courrier de la boîte aux lettres.
- Faites transférer votre ligne téléphonique chez un ami ou sur votre portable : si un voleur téléphone pour savoir si vous êtes là, quelqu'un lui répondra et il pensera que la maison est occupée. N'enregistrez pas de message "spécial vacances" sur votre répondeur !
- Veillez à ce que les objets susceptibles de susciter des convoitises ne soient pas visibles de l'extérieur et conservez les factures et les photos de ces objets dans un lieu sûr. Elles vous seront utiles en cas de sinistre.

### Rappel des numéros d'urgence

D'un poste fixe : Police Secours 17 et Pompiers 18 et d'un portable : 112.





## ■ Du nouveau sur le ville-montrouge.fr

Des informations fraîches, un contenu enrichi, un résultat en 3 clics ! Voici le nouveau site internet de la Ville de Montrouge. Le développement de cette nouvelle version du site est évolutif et il se fera avec vous.

Dès maintenant, du nouveau en terme d'actualité ! Vous retrouvez les événements à ne pas manquer dès la page d'accueil. Les parents peuvent consulter les menus des cantines, etc.

A portée de souris et sur chacune des pages, tout est mis en œuvre pour que vous ne vous perdiez pas ! En haut de chaque page est décrit le chemin que vous avez parcouru, il est interactif et donc très pratique pour revenir en arrière.

Dès la rentrée, l'accent sera mis sur le service. Certaines démarches pourront se faire en ligne par téléchargement de dossiers à renvoyer ou en remplissant des formulaires de demande en ligne pour les actes d'état civil notamment.

*Posez vos questions ou faites nous part de vos remarques : cliquez sur "questions et remarques" et écrivez-nous !*

## ■ Un plan interactif

Les principaux lieux publics sont localisés (index thématique). Vous pouvez également faire des recherches par rue (index alphabétique).

En cliquant sur les pictogrammes du plan, vous obtenez des informations précises (numéro de téléphone, horaires d'ouverture, etc.). Simple et pratique, essayez-le !



## ■ Maire de Montrouge et Conseiller Général des Hauts-de-Seine

C'est le 28 mars dernier que se déroulait le 2ème tour des élections régionales et cantonales.

Pour ce qui est de la Région, à Montrouge, Jean-Paul Huchon est arrivé en tête avec 51,44% des voix devant Jean-François Copé (41,33%) et Marine Le Pen (7,22%). En ce qui concerne le Département, Jean-Loup Metton l'a emporté avec 53,27% des suffrages face à Wilfrid Vincent (46,73%). Les Montrougiens ont donc choisi leur Maire pour les représenter au sein du Conseil Général des Hauts-de-Seine pour les six prochaines années. Composé de 45 élus correspondant aux 45 cantons formés par les 36 communes alto-séquanaises, le Conseil Général compte parmi ses compétences propres l'aide sociale (RMI-RMA notamment), la voirie (entretien des routes départementales), la gestion de certains équipements (les collèges en particulier)... Depuis le 30 avril dernier, le Maire de Montrouge est membre de la commission permanente et 1er Vice-Président de la commission de l'équipement, de la voirie, de la circulation, des transports, de l'environnement.

## ■ Dimanche 13 juin

### C'est vous qui faites l'Europe

Le Parlement européen représente « les peuples des Etats réunis dans la Communauté » (Traité de Rome de 1957). Chaque pays membre de l'Union Européenne y dispose d'un nombre de sièges proportionnel à sa population. Depuis 1979, les députés sont élus au suffrage universel direct. Ce sont donc des millions de citoyens européens qui en votant pour leurs représentants nationaux le dimanche 13 juin participeront à la construction de l'Europe de demain. Au sein de l'Union, le Parlement joue un rôle politique mais exerce également des fonctions comparables à celles des parlements nationaux. Il est en effet doté de pouvoirs législatif, budgétaire et de contrôle démocratique. N'hésitez pas à consulter le site officiel du parlement européen : [www.europarl.eu.int](http://www.europarl.eu.int)

### ■ Procuration : une démarche simplifiée

Désormais, vous n'avez plus à présenter de justificatif d'absence ; il vous suffit de remplir une simple déclaration sur l'honneur.

*Renseignez-vous auprès du service des élections de la Ville au 01 46 12 73 30.*